

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 MAI 2023

Nombre de Conseillers : 14 Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 3 Nombre de procurations : 3 Nombre de votants : 14

L'an deux mil vingt-trois, et le 9 mai,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 27 avril 2023

Présents: Laurent DUBUY, Françoise PINET, Bruno GRANGER, Guy BONAMY, Françoise FLOURENT, Valérie COURTIAL, Dominique KUGLER, Aurélie BENOIT, Jean-François DECHERF, Audrey PERDRIX, Geoffrey JACQUEMOT

Excusés: Olivier MARS (ayant donné procuration à Laurent DUBUY), Lionel BRETON (ayant donné procuration à Geoffrey JACQUEMOT) Danièle GERMAIN (ayant donné procuration à Françoise PINET)

Secrétaire : Françoise FLOURENT

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2023.

DELIBERATION N° 20230509_001 : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATION LES GENS DE CHARNAY

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, malgré le report du spectacle des Gens de Charnay en 2024, l'association a transmis à la commune une demande de versement de la subvention pour l'année 2023. Le Maire propose de verser, à l'Association des Gens de Charnay, au titre de l'année 2023, une subvention de 250 €

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

DELIBERATION N°20230509 002 : CONVENTION AVEC LA CCBPD – ADS 2023-2025

Monsieur le Maire rappelle que lors de la création du service mutualisé d'instruction en 2015, il avait été établi une première convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Depuis cette création, de nombreux avenants ont été apportés à cette convention. Ainsi, compte tenu de la vétusté de certains articles, du fait de nouvelles législations, mais aussi de l'évolution des tarifs appliqués à l'acte, il a été décidé de mettre en œuvre une nouvelle convention entre la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et les communes, pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. La présente convention a pour objet de définir les modalités d'une mise à disposition, auprès de la commune, du service de la CCBPD chargé de l'instruction des autorisations, déclarations et actes relatifs à l'occupation du sol, délivrés au nom de la commune par son Maire. Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer ladite convention.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

DELIBERATION N°20230509_003: FISCALISATION CHARGES SYDER

Monsieur le Maire explique que les charges du Syder, pour l'année 2023, s'élèvent à 29 160.69 €. Ce montant annuel prend en compte les contributions et travaux prévus en 2023, ainsi que la maintenance de l'éclairage public pour 2023. Le Maire propose, comme chaque année, de fiscaliser cette dépense.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.





1. COMMISSION VIE LOCALE

<u>Culture - Tourisme</u>:

- Rosé Nuits d'Eté: Suite au report du spectacle des Gens de Charnay en 2024, l'Harmonie organise un concert le 7 juillet à 21h00 sur le parvis du Château.

Associations - Bibliothèque :

RAS

Artisanat - Commerce :

- L'actualisation du tableau des commerçants est en cours : nous enregistrons 3 suppressions, 3 modifications et 5 créations d'entreprises. Nous sommes en attente des BAT pour validation avant impression définitive.

Communication:

- Bulletin intercommunal: En raison de l'augmentation du coût du bulletin, la commission a décidé d'augmenter de 5 € la parution d'un encart pour les annonceurs au prochain bulletin. Une délibération devra être prise par chaque commune pour acter cette augmentation. Plusieurs thèmes sont à l'étude pour le prochain bulletin: JO 2024, développement démographique des communes, la Communauté de Communes. La commune d'Alix pilotera le bulletin cette année, la remise est prévue le 7 décembre à Alix.
- Charnay Infos : Articles à rendre avant fin mai. La distribution est prévue le week-end du 17 et 18 juin.

2. COMMISSION VIE SOCIALE - VIE SCOLAIRE

<u>Petite enfance</u>:

RAS

Ecole:

- Garderie périscolaire : Faire un rappel pour les retards des parents à la garderie après 18h15.
- Ecole : Période compliquée en raison de l'absence de plusieurs membres du personnel. Il n'est pas toujours facile de trouver des remplaçants.
- Classe verte : le séjour s'est bien passé, enfants, parents et enseignants sont fatigués mais contents.
- Restaurant scolaire: Françoise PINET et Isabelle VENET ont assisté à une réunion d'information chez RPC, notamment concernant la loi Egalim. Une visite des cuisines est proposée le 21 juin prochain. Sont conviés à cette visite, M. le Maire, Mme PINET, Mme VENET et quelques représentants de parents d'élèves.

Conseil Municipal d'Enfants:

RAS

<u>Commission Vie sociale - Personnes âgées</u>:

- Un spectacle sera organisé le 26 mai par l'association gérontologique. De nombreuses personnes se sont inscrites pour y participer.
- M. TRICOT et Mme JOVILLARD souhaite mettre en place une plateforme pour les personnes ayant besoin d'aide pour réaliser de petits travaux. Des bénévoles s'inscriraient sur la plateforme pour réaliser ces travaux. La CCBPD accepterait d'installer un logiciel, qui coûterait 80 € par commune.





3. COMMISSION TRAVAUX

La commission s'est réunie le 27 avril, et a validé les travaux suivants: remplacement de nombreuses bornes à incendie (Ladry, La calle, Route du Ronzay et Bayère) ; installation de la fibre dans le château, un électricien interviendra pour faire le passage de la fibre et alimenter électriquement l'écran dans la salle de la Mansarde ; des potelets seront installés sur les pavés à côté de l'accès PMR pour empêcher le stationnement + réalisation d'un panneau indiquant le stationnement PMR pour permettre la verbalisation des véhicules qui stationnent sans autorisation sur cette place.

Le 11 mai, le Centre de Gestion du Rhône viendra faire son inspection concernant la santé et la sécurité au travail. Du matériel non adapté, ou pas aux normes sera certainement à changer.

4. COMMISSION CADRE DE VIE

Agriculture environnement:

RAS

<u>Développement durable – Agenda 21 :</u>

- Le 3 juin : la matinée rencontre du réseau Agenda 30 se tiendra à Charnay. Un repérage des hirondelles et martinets, organisé par l'Association Demain c'est ici et maintenant, se tiendra le 17 juin à 9h00, rendez-vous sur le parvis de la Mairie.
- Du 30 Mai au 5 juin aura lieu la semaine européenne du développement durable : en attente de proposition d'animation pour s'inscrire dans cette semaine.

Voirie:

Des travaux de reprise de voirie seront réalisés par la CCBPD courant mai, pour un montant de 130 000 € (impasse du Plateau, Route du Ronzay, Route des Crières, Chemin de Bellevue, Chemin des Bois, pose de caniveau Chemin Neuf et reprofilage à Ladry) La Place de l'Eglise sera refaite à la charge de la commune

Cimetière:

RAS

5. COMMISSION URBANISME

La commission s'est tenue le 25 avril.

<u>Déclaration préalable</u>:

- DP de l'Hôpital Nord-Ouest pour la modification de clôture autour du Centre Médical de Bayère.
 La DP est accordée.
- DP de M. POYET pour le changement d'une porte d'entrée. La DP est accordée.
- DP de Mme ROUX concernant le changement de menuiseries. La DP est accordée.
- DP de M. SIEREJCZYK concernant l'agrandissement d'une maison d'habitation. La DP est accordée avec la prescription de respecter le nuancier concernant les coloris des menuiseries.

Permis de construire - démolir - d'aménager :

- Demande de dérogation pour l'accessibilité de l'épicerie. La demande de dérogation est accordée, après avis favorable du service accessibilité de la DDT du Rhône.

Droit de préemption :

RAS.





Plan Local d'Urbanisme :

- La réunion publique du 15 mai sera reportée à l'automne : la révision du SCOT Beaujolais a pris du retard, celui-ci devrait être opposable fin 2024.
- Une commission urbanisme aura lieu à la Communauté de Communes le 15 juin.

6. FINANCES

Compte au Trésor : 174 797.50 €

7. INTERCOMMUNALITE

SIEVA:

RAS

SIVU de la Pray:

Prochaine réunion à Charnay le 19 juin pour discuter de l'augmentation éventuelle des tarifs : le Sivu doit se prononcer entre une participation des communes, permettant une hausse de la trésorerie disponible immédiatement, ou une hausse des tarifs de l'eau qui permettra une rentrée de trésorerie plus tardive, mais plus durable.

SYDER:

RAS

SYNDICAT DU CABLE:

RAS

<u>SBA :</u>

RAS.

Office du tourisme:

RAS

CCBPD:

Le forum de la Communauté de Communes se tiendra le 24 juin, sur le port du Bordelan.

Espace Pierres Folles:

L'Assemblée générale se tiendra le 6 juillet.

8. QUESTIONS DIVERSES

Quelques dates à retenir :

- Le 2 juin à 20h aura lieu la réunion publique de mi-mandat.
- Le 2 juin à 17h00 : visite du Commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique de l'extension de la carrière LAFARGE.
- Le 17 juin à 11h00 aura lieu l'inauguration de la maison de santé.

<u>Présentation sur les Bio-déchets et les déchets verts par Audrey PERDRIX</u>

Les études ont débuté, à la Communauté de Communes en 2021, ont perduré en 2022 avec l'extension des consignes de tri.

 Constat: 1/3 de la poubelle des français concernent les biodéchets, alors que seulement 1/3 des foyers disposent d'une solution à la source pour les collecter (composteur, collecteur ou broyage). Cela représente, en 2020, 3528 tonnes de biodéchets pour la CCPBD qui



occasionnent 25 € par tonne pour le transport et 34 € par tonne pour le traitement de ces déchets.

- La loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, datant de 2020, prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages ou du reste des ordures ménagères. Il reviendra donc aux collectivités de proposer des solutions pour effectuer ce tri « à la source ». Cette loi s'applique également aux déchets verts, qui seront prochainement interdits en déchetterie.
- La Communauté de Communes étudie plusieurs solutions en tenant compte des différences des communes (urbaines ou rurales) : compostage individuel ou collectif ? Composteur collectif partagé ? Solution de broyage collectif ? étude des coûts ?
- A ce jour, la décision se porterait sur la proposition du composteur individuel, fourni gratuitement par la CCBPD à chaque foyer volontaire pour effectuer ce tri à la source, en PEHD (plastique recyclé) ou en bois, dont le coût est plus élevé.
- La prochaine réunion aura lieu le 5 juillet.

La séance est levée à 22h30.

PROCHAIN CONSEIL 5 JUIN 2023 A 20H00

